



# Assemblée générale

Distr. générale  
4 novembre 2021  
Français  
Original : anglais

**Soixante-seizième session**  
Point 176 de l'ordre du jour

## **Octroi du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale à l'Alliance solaire internationale**

### **Rapport de la Sixième Commission**

*Rapporteuse* : M<sup>me</sup> Ana L. Villalobos (Costa Rica)

#### **I. Introduction**

1. La question intitulée « Octroi du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale à l'Alliance solaire internationale » a été inscrite à l'ordre du jour provisoire de la soixante-seizième session de l'Assemblée générale à la demande des pays suivants : Algérie, Argentine, Australie, Bangladesh, Barbade, Belize, Burkina Faso, Burundi, Cambodge, Cameroun, Comores, Côte d'Ivoire, Cuba, Danemark, Djibouti, Dominique, Égypte, El Salvador, Émirats arabes unis, Éthiopie, Fidji, France, Gabon, Ghana, Grenade, Guinée, Guinée équatoriale, Guyana, Haïti, Îles Marshall, Inde, Jamaïque, Japon, Madagascar, Maldives, Mali, Maurice, Mozambique, Myanmar, Namibie, Nauru, Nicaragua, Niger, Nigéria, Oman, Ouganda, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Pays-Bas, Pérou, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Rwanda, Sainte-Lucie, Saint-Vincent-et-les Grenadines, Samoa, Sénégal, Seychelles, Soudan, Suriname, Tchad, Togo, Tonga, Tuvalu, Vanuatu et Venezuela (République bolivarienne du).

2. À sa 2<sup>e</sup> séance plénière, le 17 septembre 2021, l'Assemblée générale a décidé, sur la recommandation du Bureau, d'inscrire cette question à son ordre du jour et de la renvoyer à la Sixième Commission.

3. La Sixième Commission a examiné la question à ses 10<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> séances, les 15 et 28 octobre 2021. Les vues des représentants qui ont pris part aux débats sont consignées dans les comptes rendus analytiques correspondants<sup>1</sup>.

4. Pour l'examen de la question, la Commission était saisie d'une lettre datée du 29 juillet 2021, adressée au Secrétaire général par les représentants des États auprès de l'Organisation des Nations Unies mentionnés au paragraphe 1 ci-dessus ([A/76/192](#) et [A/76/192/Add.1](#)).

<sup>1</sup> [A/C.6/76/SR.10](#) et [A/C.6/76/SR.19](#).



## II. Examen du projet de résolution [A/C.6/76/L.2](#)

5. À la 10<sup>e</sup> séance, le 15 octobre, le représentant de l'Inde a présenté un projet de résolution intitulé « Octroi du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale à l'Alliance solaire internationale » ([A/C.6/76/L.2](#)), également au nom des pays suivants : Algérie, Argentine, Australie, Bangladesh, Barbade, Belize, Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cambodge, Cameroun, Canada, Chili, Comores, Côte d'Ivoire, Cuba, Danemark, Djibouti, Dominique, Égypte, El Salvador, Émirats arabes unis, Éthiopie, Fidji, France, Gabon, Gambie, Ghana, Grèce, Grenade, Guinée, Guinée équatoriale, Guyana, Haïti, Îles Marshall, Irlande, Italie, Jamaïque, Japon, Kiribati, Luxembourg, Madagascar, Maldives, Mali, Maurice, Mauritanie, Mozambique, Myanmar, Namibie, Nauru, Nicaragua, Niger, Nigéria, Oman, Ouganda, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Paraguay, Pays-Bas, Pérou, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Rwanda, Sainte-Lucie, Saint-Vincent-et-les Grenadines, Samoa, Sénégal, Seychelles, Soudan, Suriname, Tchad, Togo, Tonga, Tuvalu, Vanuatu et Venezuela (République bolivarienne du). Il a en outre annoncé que l'Arabie saoudite, la Finlande, l'Islande, le Maroc, la Nouvelle-Zélande, le Portugal, la Suède et la Trinité-et-Tobago s'étaient joints aux auteurs du projet de résolution.

6. À la 19<sup>e</sup> séance, le 28 octobre, le représentant de la France a annoncé que la Belgique, l'Érythrée, la Norvège, les Palaos, le Qatar, Sao Tomé-et-Principe, Sri Lanka et la Tunisie s'étaient joints aux auteurs du projet de résolution.

7. À la même séance, la Commission a adopté le projet de résolution [A/C.6/76/L.2](#) sans le mettre aux voix (voir par. 8).

### III. Recommandation de la Sixième Commission

8. La Sixième Commission recommande à l'Assemblée générale d'adopter le projet de résolution suivant :

#### **Octroi du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale à l'Alliance solaire internationale**

*L'Assemblée générale,*

*Souhaitant* promouvoir la coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Alliance solaire internationale,

1. *Décide* d'inviter l'Alliance solaire internationale à participer à ses sessions et travaux en qualité d'observateur ;

2. *Prie* le Secrétaire général de prendre les dispositions voulues pour appliquer la présente résolution.

\_\_\_\_\_